



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPECIAL
N°R32-2020-182**

Publié le 10 juin 2020

SOMMAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté portant subdélégation de signature à certains agents de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en matière administrative

Arrêté portant subdélégation de signature au titre des articles 10 et 75 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique à certains agents de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté portant subdélégation de signature à certains agents de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en matière administrative

Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la Région Nord Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité du Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 portant organisation de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt du 15 décembre 2016 portant nomination de Monsieur Luc MAURER sur l'emploi de directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt du 7 mars 2017 portant nomination de Madame Magali PECQUERY sur l'emploi de directrice régionale adjointe de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2018 portant délégation de signature à Monsieur Luc MAURER, directeur régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2018 portant modification de l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2018 portant délégation de signature à Monsieur Luc MAURER, directeur régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt du 27 juin 2018 portant nomination de Monsieur Thierry DUPEUBLE sur l'emploi de directeur régional adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

ARRÊTE

Article 1

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Luc MAURER, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France, la délégation de signature qui lui est accordée par l'arrêté préfectoral en date du 19 mars 2020 est exercée par Mme Magali PECQUERY, directrice régionale adjointe ou par M. Thierry DUPEUBLE, directeur régional adjoint, puis par chacun, dans le domaine de compétence qui le concerne :

Service Régional de l'Alimentation :

- M. Samuel CARON, chef de service
- Mme Amélie MATHIRON, cheffe de service adjointe

Service Régional de l'Information Statistique et Économique :

- Mme Émilie HENNEBOIS, cheffe de service
- Mme Mylène COROENNE, cheffe de service adjointe

Service Régional de la Performance Économique et Environnementale des Entreprises

- Mme Valérie MAQUERE, cheffe de service
- Mme Élise GRANGET, cheffe de service adjointe

Secrétariat Général :

- Mme Sylvie DELIGNY, secrétaire générale
- Mme Frédéric LUSSIEZ, secrétaire général adjoint
- Mme Isabelle BROSSIER, secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP

Service Régional de la Formation et du Développement :

- Mme Sandrine MARTINAGE, cheffe de service
- M. Frédéric PRINCE, chef de service adjoint

Article 2

Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux préfets de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme ainsi qu'à la secrétaire générale aux affaires régionales de la préfecture des Hauts-de-France et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Amiens, le 1^{er} juin 2020,

Pour le préfet, et par délégation,
Le directeur régional de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt
de la région Hauts-de-France



Luc MAURER



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

**Arrêté portant subdélégation de signature au titre des articles 10 et 75
du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
à certains agents de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt**

Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France

Vu le code des marchés publics ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la Région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité du Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2008 portant règlement de comptabilité du ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2013 modifié relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, pris en application de l'article 105 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 portant organisation de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt du 15 décembre 2016 portant nomination de Monsieur Luc MAURER sur l'emploi de directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt du 7 mars 2017 portant nomination de Madame Magali PECQUERY sur l'emploi de directrice régionale adjointe de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt du 27 juin 2018 portant nomination de Monsieur Thierry DUPEUBLE sur l'emploi de directeur régional adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2019 portant délégation de signature à Monsieur Luc MAURER, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France, au titre des articles 10 et 75 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

ARRÊTE

Article 1

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Luc MAURER, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France, la délégation de signature qui lui est accordée par l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2019 au titre des articles 10 et 75 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, est exercée par Mme Magali PECQUERY, directrice régionale adjointe ou par M. Thierry DUPEUBLE, directeur régional adjoint, puis par chacun dans le domaine de compétence qui le concerne :

Service Régional de l'Alimentation :

- M. Samuel CARON, chef de service
- Mme Amélie MATHIRON, cheffe de service adjointe

Service Régional de l'Information Statistique et Économique :

- Mme Émilie HENNEBOIS, cheffe de service
- Mme Mylène COROENNE, cheffe de service adjointe

Service Régional de la Performance Économique et Environnementale des Entreprises

- Mme Valérie MAQUERE, cheffe de service
- Mme Élise GRANGET, cheffe de service adjointe

Secrétariat Général

- Mme Sylvie DELIGNY, secrétaire générale
- M. Frédéric LUSSIEZ, secrétaire général adjoint
- Mme Isabelle BROSSIER, secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP
- Mme Fabienne DUCOURANT, cheffe du Pôle Pilotage et Finances
- M. Didier DE WINNE, responsable de la gestion budgétaire

Service Régional de la Formation et du Développement :

- Mme Sandrine MARTINAGE, cheffe de service
- M. Frédéric PRINCE, chef de service adjoint

Article 2

Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur régional des finances publiques de la région Hauts-de-France et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Amiens, le 1^{er} juin 2020,

Pour le préfet, et par délégation,
Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de la région Hauts-de-France

A blue ink signature of Luc MAURER is written over a circular official stamp. The stamp contains the text: 'MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE', 'Le Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt', and 'REGION HAUTS-DE-FRANCE'.

Luc MAURER